Les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

I. Entrée en matière : définition

Un carrefour à sens giratoire organise la circulation autour d'un îlot central avec priorité à l'anneau aux entrées signalées. Le mot rond-point ne suffit pas à définir la priorité.

Sensibilisation à la sécurité routière

Observer la signalisation réelle et les usagers vulnérables aux sorties. Ne jamais couper une autre voie pour sortir à tout prix.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Comment reconnaître la règle de priorité à l'entrée ?

.....

2. Comment préparer son placement ?

.....

3. Comment signaler sa sortie ?

.....

4. Comment tenir compte d'un cycliste dans l'anneau ?

.....

5. Comment réagir lorsqu'on ne peut pas rejoindre sa sortie sans couper une voie ?

.....

À l'oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



ENTRER

Lire la priorité et attendre un créneau.

CIRCULER

Contrôler avant tout changement de voie.

SORTIR

Annoncer et vérifier cyclistes et piétons.

1	Lire panneaux et marquage. Au giratoire avec cédez-le-passage, laisser passer les usagers de l'anneau ; ailleurs la règle peut être différente.
2	Choisir une voie compatible avec la direction et la signalisation. L'usage de la voie intérieure dépend de la destination et des règles applicables.
3	Contrôler rétroviseurs et angle mort puis annoncer la sortie à droite suffisamment tôt, sans tromper sur une sortie précédente.
4	Ne pas lui couper la trajectoire et anticiper son maintien possible à droite. Contrôler avant de sortir et céder selon la situation.
5	Poursuivre un tour si la configuration le permet ou suivre une autre sortie sûre. Une destination manquée vaut mieux qu'un rabattement dangereux.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Entrée avec cédez-le-passage	Priorité à l'anneau
Changement de voie	Contrôles et signalement
Sortie	Vérifier cyclistes et piétons

V. Réglementation et sanctions utiles

Refus de priorité, changement de voie dangereux et absence de signalement sont des infractions distinctes. Le nom usuel du carrefour ne modifie pas les règles.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

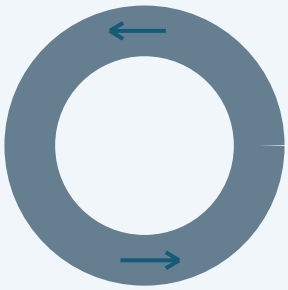
Sources pour vérifier et approfondir

Code de la route - R415-10, R412-9 et R412-10

Giratoire : observer chaque conflit séparément

Entrer, changer de voie et sortir sont trois décisions différentes. Une priorité à l'entrée ne règle pas tous les conflits dans l'anneau.

REPÈRES VISUELS POUR APPROFONDIR



1. ENTRER : lire la priorité

2. CIRCULER : contrôler les voies

3. SORTIR : rechercher les traversées

Sens schématique de circulation ; aucun placement de voie imposé par ce dessin.

Entrée : lire et choisir le créneau

Identifier le cédez-le-passage et observer les usagers déjà engagés. La présence d'un îlot central ne suffit pas à déduire la règle. Adapter l'allure pour pouvoir céder et choisir une voie compatible avec la signalisation et sa destination.

Anneau : rester prévisible

Contrôler avant tout changement de voie et ne pas croire qu'une position intérieure donne priorité pour couper une autre voie. Anticiper les grands gabarits et les cyclistes, qui peuvent rester sur la partie extérieure de l'anneau.

Sortie : ne pas couper une trajectoire

Vérifier le côté droit et les traversées, signaler sa sortie au moment utile puis céder selon la situation. Si la sortie ne peut être atteinte sans conflit, poursuivre un tour lorsque cela est possible ou choisir une autre issue sûre. La destination ne justifie pas le rabattement forcé.

Situation / notion	Repère / action
Entrée	Priorité selon panneaux
Changement de voie	Contrôles et absence de gêne
Sortie	Cyclistes et piétons à rechercher

Sources de cet approfondissement

Code de la route - R415-10, R412-9 et R412-10